

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.

Absente excusée : Mme RENON

Convocation et affichage : 19/03/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2024 ET DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2024

Après la présentation et les diverses explications apportées par Monsieur le Maire sur les budgets primitifs 2024, principal et eau et assainissement, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ces budgets.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

■ **Approuve le Budget Principal 2024 arrêté comme suit :**

- Section fonctionnement : **400 320 € en dépenses et en recettes**
- Section d'investissement : **348 386 € en dépenses et en recettes**

■ **Approuve le Budget Eau et assainissement 2024 arrêté comme suit :**

- Section fonctionnement : **74 993 € en dépenses et en recettes**
- Section d'investissement : **163 276 € en dépenses et en recettes**

■ **décide pour le budget principal, dans le cadre du référentiel M57, en matière de fongibilité des crédits, que les mouvements de crédits entre chapitres de chacune des sections sont autorisés à hauteur d'un maximum de 7,5% des dépenses réelles.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 26 mars 2024,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

